



COVID-19

Vingt nouveaux cas positifs au Covid-19 (soit 7 de moins par rapport à vendredi dernier, avec pourtant davantage de tests de dépistage : 5 086 contre 3 787) ont été diagnostiqués au 21 décembre. Avec 29 guérisons supplémentaires, le nombre de cas actifs chute à 73.

Page 4

FOOTBALL

L'ogre et le petit Poucet. Le Tout-Puissant Mazembe (RDC), cinq fois vainqueur de la Ligue des champions, se dresse ce mercredi (15h30) à Sibang, devant Bouenguidi Sports, qui découvre – sans complexe – cette saison l'épreuve, pour le compte des 16^e de finale aller.

Page 12

CONSTITUTION

Le porte-parole de la présidence de la République, Jessye Ella Ekogha, est largement revenu hier, lors d'une conférence de presse, sur le sens et la portée du projet de révision constitutionnelle pour lequel la Première ministre va être auditionnée par les députés ce mercredi.

Page 5

LE DÉFI DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

GRANDS moments de convivialité, les célébrations de Noël et de Nouvel An, ainsi que les réveillons qui les précèdent, peuvent aussi représenter un risque important de contamination au coronavirus et, donc, de rebond de l'épidémie de Covid-19. De quoi inciter le gouvernement, au-delà du maintien en vigueur des mesures de protection connues, d'envisager des dispositions spécifiques.

Pages 2 & 3

POUR MOI QUOI...

Pourquoi les dirigeants de l'Église évangélique du Gabon coupables de malversations sont-ils en liberté ?

Dans les mapanes, la décision de laisser en liberté des gens inculpés pour "association de malfaiteurs, détournement de fonds publics..." révolte. Ils ne comprennent pas pourquoi quand il s'agit d'un pauvre voleur de poule, ou de bouffe au quartier, les juges ont la main lourde en l'envoyant à Gros-Bouquet pour des mois voire des années. Cette application de la loi à deux vitesses à leurs yeux les dépasse...

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'on vit avec colère de telles décisions que d'aucuns n'hésitent pas à qualifier d'injustes. Car, les responsables de cette Église ont bel et bien détourné l'argent du contribuable gabonais destiné aux investissements d'infrastructures de leur communauté. Dans les Akébé, on croit dur comme fer que si on a laissé en liberté ces "hommes de Dieu", c'est parce que les juges ont sans doute peur de la colère du Ciel. Mais, c'est oublier que la loi, c'est la loi et que parfois, elle n'est pas accessible. En effet, s'il existe une disposition concernant la liberté provisoire ou encore sous caution, on est tellement habitués ces derniers temps à voir les gros voleurs placés en détention, que l'opinion attendait que ce soit le cas pour ces gens-là. Alors vous comprenez la déception...

D'autant qu'on nous dit que, "selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir" quoi...

...MAKAYA



Photo: Wilfried MBINAH/L'Union

PORTONS UN MASQUE

PROTÉGEONS NOTRE SANTÉ, RESPECTONS LES GESTES BARRIÈRES

COVID - 19



1 Se laver fréquemment les mains avec un désinfectant à base d'alcool ou de l'eau et du savon.



2 Eternuer ou tousser en se couvrant la bouche et le nez avec le coude fléchi ou un mouchoir. Jeter immédiatement le mouchoir et se laver les mains.



3 Éviter tout contact étroit avec une personne ayant de la fièvre et de la toux.



4 Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades.



5 Nettoyez les objets et les surfaces souillés.

ATTENTION Si vous présentez des symptômes de la grippe de retour d'un pays atteint par l'épidémie : Appelez le 1410 Numéro gratuit